

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 91/92 (1928)
Heft: 1

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hilfsbuch für die Elektrotechnik. Bearbeitet und herausgegeben von Dr. *Karl Strecker*, unter Mitwirkung namhafter Fachgenossen. Zehnte, umgearbeitete Auflage. *Schwachstromausgabe* (Fernmeldetechnik). Mit 1057 Abb. Berlin 1928. Verlag von Julius Springer. Preis geb. 42 M.

Die strenge Berechnung von Kreisplatten unter Einzellasten mit Hilfe von krummlinigen Koordinaten und deren Anwendung auf die Pilzdecke. Von Dr. Ing. *Wilhelm Flüge*. Mit 25 Abb. Berlin 1928. Verlag von Julius Springer. Preis geh. 5 M.

Ueber wärmetechnische Vorgänge der Kohlenstaubfeuerung unter besonderer Berücksichtigung ihrer Verwendung für Lokomotivkessel. Von Dr. Ing. *Fritz Hinz*, Diplom-Ingenieur. Mit 28 Abb. Berlin 1928. Verlag von Julius Springer. Preis geh. M. 7,50

Kulturgrundlagen des Städtebaues. Von Ministerialdirektor Dr. Ing. h. c. *Ehmig*, Schwerin, mit einem Vorwort von *Walter Schwess*. Herausgegeben von der Freien Deutschen Akademie des Städtebaues. Berlin 1928. Pontos-Verlag. Preis geh. M. 3,90.

Haushalt-Kältemaschinen. Von Dr. Ing. *R. Plank*, o. Prof. und Direktor des Kältetechnischen Institutes an der Technischen Hochschule Karlsruhe. Mit 68 Abb. Berlin 1928. Verlag von Julius Springer. Preis geh. M. 7,50.

Redaktion: CARL JEGHER, GEORGES ZINDEL.
Dianastrasse 5, Zürich 2.

MITTEILUNGEN DER VEREINE.

S.I.A. Section de Neuchâtel. Rapport du Comité sur l'Exercice 1927.

Messieurs et chers collègues,

Bien que l'usage n'en ait pas consacré l'obligation, votre Comité a estimé convenable et utile de présenter à la Section, à l'occasion de son Assemblée générale, un rapport sommaire sur l'activité déployée au cours de l'exercice écoulé. Ce n'est certes pas dans l'idée de nous enorgueillir que nous voulons passer rapidement la revue de nos faits et gestes durant les douze derniers mois, mais c'est plutôt dans le but de rafraîchir la mémoire de ceux qui ont fidèlement assisté à nos séances, de meubler celle de nos membres qui ne nous font l'honneur de leur présence qu'à l'occasion de la séance administrative annuelle et de stimuler le zèle de tous, en leur rappelant les tâches qui nous restent à accomplir.

La Section a tenu 8 séances en 1927. La fréquentation a été de 155 membres en moyenne, ce qui fait un peu plus du tiers de l'effectif total.

Nous avons eu le regret de perdre un de nos collègues, M. Alfred Bellenot, ingénieur, auquel la Section a rendu hommage, et nous avons fait 4 recrues, soit 2 architectes, MM. Ed. Calame et Samuel-Léon Perret, et 2 ingénieurs-mécaniciens, MM. René de Vallière et Charles Perrenoud. A la clôture de l'exercice 1927, le rôle des membres accuse 18 architectes, dont deux habitent la France, et 21 ingénieurs, soit un total de 40 membres. Deux de ceux-ci ne sont affiliés qu'à la Section seulement. Est-il impossible d'arriver à la cinquantaine? Nous ne le croyons pas, si chacun veut prendre cette tâche à cœur.

Le morceau auquel la Section s'est attaquée l'année dernière, c'est la révision de la Loi cantonale sur les constructions et son annexe, le Règlement sur la police du feu. Elle a aussi revu le Règlement communal sur la police des constructions, qui en est un dérivé.

Le Comité tient à remercier les collègues dévoués qui se sont donné la peine d'étudier les différents chapitres de cette réglementation et d'en exposer les détails devant la Section. Ce sont MM. Vittoz, Béguin, Dellenbach et Chable. M. Béguin, architecte, a droit à une mention spéciale pour le travail qu'il a fourni dans l'étude du chapitre de l'esthétique des bâtiments. Tous ceux qui ont suivi ses exposés lui rendront cette justice. Ce domaine spécial de la technique, qui se confond du reste avec celui de l'art, doit être à l'ordre du jour de toute cité qui veut respecter l'héritage du passé et se préoccuper de l'avenir. Il appartient certainement à notre groupement de poser le problème et de fournir les directives utiles en vue de sa résolution.

Notre travail de révision de la Loi sur les constructions n'est pas encore achevé, mais nous espérons y mettre le point final dans le courant de cet hiver, après avoir encore une fois cherché le contact avec la Section sœur de La Chaux-de-Fonds.

Toutes nos séances de 1927 ont vu ces questions à leur ordre du jour, en sorte qu'il ne nous est resté que peu de temps pour traiter d'autres sujets plus récréatifs.

Mentionnons encore que nous avons cherché, sans succès, à nous renseigner sur le projet de prescriptions concernant la police du feu en ce qui concerne les garages d'automobiles. Nous avons l'espoir d'obtenir plus facilement communication du nouveau projet révisé de Règlement sur la police du feu, que notre collègue M.

Béguin s'est chargé de nous procurer. La construction de la nouvelle imprimerie Delapraz et Fils nous a trouvés unis pour intervenir auprès du Conseil communal, dans un beau zèle pour l'esthétique (variante du volume).

L'A. D. E. N. ayant organisé un concours entre les architectes possédant bureau en Ville, en vue de la transformation en Hôtel des immeubles 8 et 10 de la Rue du Môle, nous avons été chargés de désigner un expert pour juger les projets, ce à quoi nous avons été très sensibles. Nous avons été obligés, à cette occasion, de faire respecter les normes S. I. A.

La Section s'est prononcée contre une réédiction de la Série de prix pour Neuchâtel. Elle a aussi chargé son Secrétaire (décision restée à l'état de vœu) de donner de temps à autre un communiqué de nos séances à la presse.

On nous a suggéré en outre de nous occuper de l'avenir de Neuchâtel comme place d'aviation, comme aussi — puisque nous sommes dans les moyens de transport — de faire en sorte que les normes S. I. A. pour les ascenseurs soient adoptées par notre canton.

Enfin, dernière pensée et suprême espoir, notre Section a convoité un siège au Comité central S. I. A., à l'occasion du remplacement de trois de ses membres. Mais cet honneur, que les Neuchâtelois, préalablement encouragés par une lettre venant de Zurich, avaient eu, pour la première fois, la hardiesse de briguer, ne leur est pas dévolu. Ce fut en 1927 notre dernier geste qui, hélas, ne s'est pas terminé en apothéose. En présentant tous nos regrets à notre collègue M. Méan, nous lui conservons la reconnaissance à laquelle il a droit.

Et maintenant, Messieurs et chers collègues, entrons résolument dans l'exercice 1928 qui, espérons-le, sera clément à notre Société et à ses membres. Attendons aussi patiemment le volume de la Maison bourgeoise neuchâteloise.

Votre Comité fera de son mieux pour rendre nos séances vivantes, et il sait pouvoir compter sur la collaboration active de tous les membres.

Neuchâtel, le 16 janvier 1928.

Le Président: Ph. Tripet, ing.

Le Vice-Président: Ed. Boitel, arch.

Le Secrétaire: H. Rychner, ing.

Ce rapport a été lu dans la séance du 17 janvier 1928.

S. I. A.	Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment
-----------------	---

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telephon: Selnau 5426 — Telegr.: INGENIEUR ZÜRICH
Für Arbeitgeber kostenlos. Für Stellensuchende Einschreibgebühr 2 Fr. für 3 Monate.
Bewerber wollen Anmeldebogen verlangen. Auskunft über offene Stellen und
Weiterleitung von Offerten erfolgt nur gegenüber *Eingeschriebenen*.

- 453 *Ingénieur-dessinateur* en machines-outils. Paris.
- 455 *Elektro-Ingenieur* m. abgeschl. Hochschulbildung. Sofort. Basel.
- 457 *Techniker*, mit Praxis in sanitären Anlagen. Basel.
- 459 *Ingénieur-électricien*, spécialisé calcul et établissement réseaux transport 120000 volts. Belgique.
- 461 *Ingénieur-électricien* avec pratique usine, pour direction montage installat. électriques d'usines, sous-stations etc. Congo belge.
- 463 *Elektro-Ingenieur*, 25 bis 32 J., für Ueberwachung der elektr. Einrichtungen und Anlagen. Aushilfsweise. Französ. erforderlich. Kabelwerke im Rheinland.
- 471 *Heizungstechniker*, geübter Rietschel-Brabbée-Rechner. Sofort. Dauernde Anstellung. Elsass.
- 473 *Maschinentechner*, mit Praxis in Konstruktionsbureau und Werkstätte. Kenntnisse im Installationsfach. 1. Sept. Zürich.
- 475 *Maschinen- oder Elektrotechniker* mit Werkstattpraxis. Maschinenfabrik Ostschweiz.
- 702 *Eisenbetontechniker* oder event. *Ingenieur* mit Erfahrung im Eisenbetonhochbau. Sofort. Dauerstelle. Kt. Zürich.
- 780 *Bautechniker*, f. Entwurf u. Berechnung. Kt. Aargau.
- 782 *jüng. Bautechniker* od. *Architekt* m. künstler. Befähigung und Praxis. Wenn passend Dauerstellung. Bern.
- 784 *Bautechniker*, gewandter Zeichner. Sofort. Arch.-Bur. Zürich.
- 786 *jüng. Tiefbautechniker* m. 3 bis 5 J. Praxis. Sofort. Zentralschweiz.
- 788 2 junge *Ingenieure* für Absteckungen u. Triangulation. Kennntn. im Stollenbau. Deutsch u. Französ., für Columbian. (Meldung durch Ing. E. T. H. in Frankreich).
- 790 *Jung. Tiefbautechniker*, guter Zeichner. Sofort. Zürich.
- 792 *Eisenbetontechniker*, guter Zeichner. Sofort. Kt. Bern.
- 794 *Eisenbeton-Ingenieur*, m. Bureaupraxis. Ing.-Bureau in Bern.
- 796 *Ingenieur*, gewandt. *Eisenkonstrukt.-Statiker*. Deutschschweiz.
- 798 *Junger Eisenkonstruktions-Statiker*. Deutsche Schweiz.
- 800 *Künstlerisch veranlagter Architekt*. Sofort. Solothurn.
- 802 *Schweiz. Bauingenieur*, womögl. in Frankreich ansässig, f. die Bearb. v. Entwürfen f. Eisenbetonbauten. (Hoch- u. Tiefb.) Elsass.
- 804 *Technicien-architecte*, bon dessinateur. Urgent. Suisse romande.